

Approbation des procès verbaux des conseils municipaux des 27 novembre 2014 et 26 janvier 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 3 abstentions (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Sarah Berreghis), approuve les procès-verbaux des conseils municipaux des 27 novembre 2014 et 26 janvier 2015.

01 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2015-02 à 2015-15).

02 – Modification du règlement intérieur du conseil municipal

Le Conseil Municipal à la majorité, par 25 voix pour et 3 contre (Mmes Joëlle COLLET, Sarah BERREGHIS, M. Philippe MAILLARD) adopte les modifications apportées au règlement intérieur du conseil municipal.

03 – Désignation d'un représentant de la commune de Courdimanche à l'Assemblée générale des actionnaires de la SPLA Cergy Pontoise Aménagement

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour, 2 abstentions (Lydie VANTORNOUT et Franck TIROUARD), et 3 contre (Mmes Joëlle COLLET, Sarah BERREGHIS et M. Philippe MAILLARD) désigne M. Yves RIPOCHE pour représenter la commune à l'assemblée générale des actionnaires de la SPLA Cergy Pontoise Aménagement.

04 – SMGFAVO : avis sur l'adhésion de la commune de Haute Isle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix se prononce favorablement pour l'adhésion de la commune de Haute Isle au SMGFAVO.

05 – Halle de la Louvière : signature d'un bail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 27 voix pour et 2 non participation (Lydie VANTORNOUT et Franck TIROUARD), approuve le projet de bail et autorise M. Craffk, 1er Maire-adjoint à représenter la ville de Courdimanche dans le cadre de sa signature.

06 – Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 24 voix pour et 5 abstentions (Mmes Joëlle COLLET, Lydie VANTORNOUT, Sarah BERREGHIS, Mrs Philippe MAILLARD, Franck TIROUARD), se prononce favorablement sur les modifications proposées au tableau des effectifs.

07 – Modifications du règlement intérieur de la collectivité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour et 3 abstentions (Mmes Joëlle COLLET, Sarah BERREGHIS et Mr Philippe MAILLARD) est favorable aux modifications proposées du règlement intérieur de la collectivité.

08 – Demande de subvention au Conseil Général pour le soutien à l'exécution des TIG

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, autorise Madame la Maire à solliciter une subvention au Conseil Général d'un montant de 3€ pour chaque heure d'accueil et signer les documents s'y rapportant.

09 – Adhésion au groupement d'intérêt public « Maximilien »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, approuve l'adhésion de la commune au groupement d'intérêt public « Maximilien », la convention s'y rapportant et accepte le règlement de la contribution annuelle correspondante.

10 – Attribution de subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, attribue une subvention de :

- 160 € à l'Association des Amis de la Fondation de la France Libre,
- -700€ à l'amicale des sapeurs pompiers de la caserne de Courdimanche;

- -120€ à l'Entente des Associations de Résistants, internés et Déportés d'Amis et d'Enseignants du Val d'Oise.

11 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au Tennis Club de Courdimanche

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, se prononce favorablement pour octroyer une subvention d'un montant de 500 € au Tennis Club de Courdimanche.

12 – Attribution d'une subvention à LAMIFLOU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, se prononce favorablement pour autoriser Madame la Maire à octroyer une subvention d'un montant de 300 € à LAMIFLOU

13 – Travaux d'intérêt local (réserve parlementaire) – bornes interactives

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, autorise Madame la Maire à solliciter une subvention de 17 000 € au titre des travaux divers d'intérêt local (réserve parlementaire) pour l'année 2015 auprès des élus parlementaires du Val d'Oise et signer les documents s'y rapportant.

14 – Gestion du patrimoine communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, décide de céder un véhicule de type « Mégane » à la société Rousseau Cergy Pontoise et autorise madame la Maire à porter au budget communal le produit de cette vente.

15 – Autorisation donnée à Madame la Maire de signer et déposer les demandes d'urbanisme pour le compte de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, autorise Madame la Maire à signer et déposer au nom de la commune de Courdimanche, les demandes de permis de démolir, d'aménager, de construire et tous actes nécessaires à l'extension du restaurant de l'école André Parrain et à l'aménagement du terrain de la rue Fleury.

16 – Fin de la procédure de modification du PLU de Courdimanche

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 25 voix pour, 1 abstention (Lydie VANTORNOUT), 3 contre (Mmes Joëlle COLLET, Sarah BERREGHIS et Mr Philippe MAILLARD) approuve la modification simplifiée du PLU pour l'article 11 de la zone Up et les articles 6, 9 et 11 de la zone Uf.

17 – Avenant n°1 à la convention passée avec la CACP pour l'aménagement du Champ Arthur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, autorise Madame la Maire à signer l'avenant n°1 de cette convention.

18 – Demande d'attribution de subvention au titre de la DETR 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45.

Elvira JAOUËN

Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France